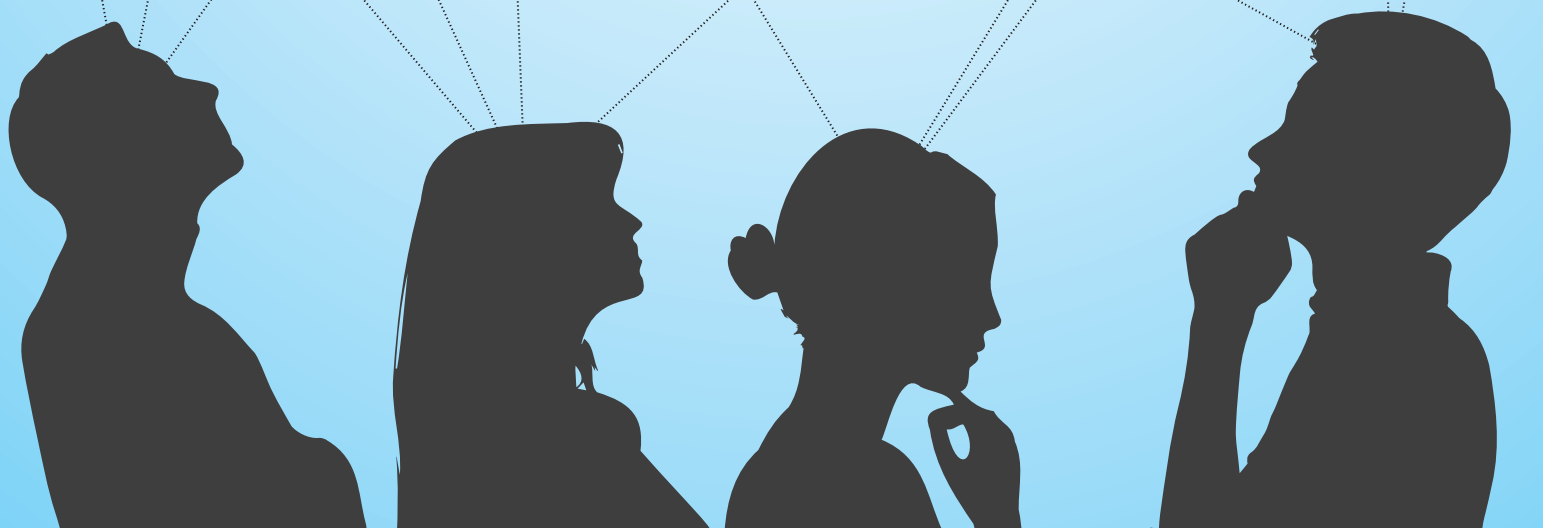


ATELIER DE CONCERTATION SUR LE PLAN CLIMAT

*Construisons
ensemble un territoire
durable*



ATELIER DE CONCERTATION

SUR LE PLAN CLIMAT



Construisons ensemble un territoire durable!

Le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a besoin de vous pour mener à bien les initiatives et projets qui nous permettront ensemble de relever le défi de la transition énergétique!

Le PETR du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon et le Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg lancent une action conjointe de concertation des jeunes citoyens qui se tiendra à partir de septembre 2020 jusqu'au début de l'année 2021.

Cette concertation se décline à travers 2 actions interconnectées :

1. L'organisation d'**ateliers de concertation** dans les établissements, pouvant être précédés de l'**intervention d'un spécialiste de la thématique** étudiée (septembre à décembre 2020)
2. La participation d'élèves représentants des ateliers à **un après-midi de restitution inter-établissements** ainsi qu'à la **réunion de concertation publique** du PCAET (fin 2020-début 2021)

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et dans le cadre du projet médiation scientifique et culturelle "Transition énergétique : défis citoyens" du projet de territoire pour l'avenir de Fessenheim.

Seuls, les collèges et les lycées de Buhl, Ensisheim, Fessenheim, Guebwiller, Issenheim, Rouffach, Soultz et Volgelsheim sont concernés par cette proposition.

Qu'est-ce qu'un Plan Climat Air Energie Territorial, et à quoi sert-il?

Le PCAET est un projet de développement durable du territoire porté par le PETR pour le compte des 4 communautés de communes (Centre Haut-Rhin, Pays Rhin Brisach, Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux et Région de Guebwiller) dont l'objectif est de réduire les émissions de GES et de polluants atmosphériques, maîtriser les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables et d'adapter le territoire au changement climatique.

Pourquoi une concertation publique?

Il a été admis que les collectivités ne pourront pas, seules, atteindre les objectifs en termes de réduction de ces émissions, c'est pourquoi il est nécessaire de mobiliser les acteurs du territoire. La phase de concertation permet d'élaborer un projet partagé, coconstruit autour d'un plan d'actions permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire.

Pour atteindre cet objectif, le PETR lance une concertation publique qui prendra la forme de 4 réunions publiques qui traiteront les 4 axes définis dans le PCAET :

Axe 1 : Développer les infrastructures et faciliter la mobilité douce

Axe 2 : Amplifier massivement la rénovation du patrimoine bâti et la qualité des aménagements

Axe 3 : Entreprendre et produire durablement pour affirmer l'exemplarité du territoire

Axe 4 : Poursuivre une politique agricole et sylvicole exemplaire et préserver les ressources naturelles

Pour qui et comment participer ?

Ces ateliers s'adressent **aux classes de 3^e à la terminale** des établissements du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon ainsi qu'aux enseignants et personnels administratifs.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **15 octobre 2020** et s'adressent à **des groupes de 15 à 32 personnes maximum**, dans la limite des places disponibles.

Renvoyez le dossier d'inscription ci-joint dûment complété à : marianne.buffard@unistra.fr. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail.

Les ateliers de concertation

Les ateliers de concertation de la démarche de consultation publique organisée par le PETR s'articulent autour des 4 axes thématiques du PCAET.

Il est néanmoins nécessaire de faire, avant la tenue de l'atelier, **un travail préalable en classe** afin de sensibiliser les élèves aux enjeux du changement climatique et de la transition énergétique, et de leur assurer un socle de connaissances plus approfondies sur l'axe sur lequel ils travailleront. De cette façon, ils pourront s'appuyer sur ce travail pendant les ateliers de concertation et seront en capacité de faire des propositions pertinentes.

Un **dossier d'accompagnement** conçu afin d'aider les enseignants à se préparer et à préparer leurs élèves à participer aux ateliers de concertation sera envoyé après inscription. Ce document contient

une sélection non exhaustive de liens vers des articles de presse, des actions, des diaporamas, des expositions en ligne ou téléchargeables et des infographies, des rapports plus détaillés, des vidéos, des sites officiels ou institutionnels mais aussi des kits et des ressources pédagogiques. Les ressources proposées qui concernent la région Grand-Est, les départements alsaciens ou le territoire du PETR y seront démarquées par leur couleur verte.

Deux formules sont possibles :

Formule A : L'atelier de concertation débute par une rapide présentation des éléments techniques et de contexte du PCAET, et prend ensuite la forme de **tables-rondes sur deux sous-thématiques identifiées**, où les participants doivent proposer des actions types prioritaires à réaliser pour atteindre les objectifs fixés (environ 1h).

Formule B* : L'atelier de concertation débute par une rapide présentation des éléments techniques et de contexte du PCAET, et est suivi **d'un échange avec un·e spécialiste des thématiques abordées**, offrant ainsi la possibilité aux élèves d'exercer leur esprit critique et de se constituer une opinion autour de ces questions scientifiques, éthiques et citoyennes. Il prend ensuite la forme de **tables-rondes sur deux sous-thématiques identifiées**, où les participants doivent proposer des actions types prioritaires à réaliser pour atteindre les objectifs fixés (2h).

Chaque groupe indique lors de son inscription l'axe sur lequel il souhaite travailler. Nous prendrons contact avec vous afin de valider votre inscription et la date de l'atelier.

**Dans la mesure des places disponibles : les dates des interventions sont proposées en fonction des possibilités des spécialistes intervenants et définies avec le porteur du projet au sein de l'établissement.*

L'après-midi de restitution inter-établissements et la participation à la réunion publique et au conseil de développement

Après avoir débattu entre participants d'un même groupe pendant les ateliers, les représentants de chaque groupe se retrouvent en assemblée générale pour présenter leurs questionnements et défendre leurs points de vue sur les actions types prioritaires, ce qui permet aux élèves de s'initier au débat démocratique et de découvrir la réalité des processus de prise de décision publique. Cet après-midi vise à faire émerger une réflexion commune à tous les participants.

Les représentants sélectionnés assisteront ensuite à la réunion publique de présentation du projet de plan climat en tant que porte-parole des jeunes citoyens et auront la possibilité de devenir des membres à part entière du Conseil de Développement, une instance de démocratie participative unique en son genre constituée de membres bénévoles issus de la société civile, qui participe aux orientations majeures des politiques publiques locales.

Contacts et informations sur la démarche de concertation ?

Marianne Buffard

Cheffe de projet Médiation Scientifique en Territoire,
Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg
marianne.buffard@unistra.fr | P+33 (0)6 49 34 37 60

Caroline Flisiak

Chargée de Mission Plan Climat Air Energie,
PETR Pays Rhin Vignoble Grand Ballon
climat@rvgb.fr | P +33 (0)3 89 83 71 93